Course cycliste élite

De l'Île-Tudy à Pont-l'Abbé, la reprise cycliste en Bretagne! Dimanche 6 février 2022



Organisé par

















Partenaires fondateurs







Partenaires majeurs







Partenaires institutionnels









Partenaires médias







Partenaires techniques



TRÉGOR SONO







Les communes



















































L'organisation

Les officiels, page 3 La signalisation et les opérations de départ, pages 4 et 5 La sécurité et l'organisation médicale, pages 6 et 7

La course

Le parcours en ligne, page 8 Le départ à l'Ile-Tudv, page 9 Le profil et l'itinéraire bis, page 10 Les horaires et le tracé, pages 11, 12 et 13 Le circuit final (un circuit d'hommes !), page 14 Le règlement particulier, pages 15 et 16



L'ORGANISATION

LE COMITÉ D'ORGANISATION

Directeur de course : Gurvan MUSSET | 06.73.66.18.67 | gurvan.musset@orange.fr

Responsable de la permanence : Coline BRIQUET | 06.99.93.90.94

Responsable du site de départ : Thibault QUENTRIC | 06.49.09.03.96

Responsable du site d'arrivée : Yves THOMAS | 06.73.97.42.72

Responsable des voitures de l'organisation : Sébastien LE STRAT | 06.34.28.61.50

Responsable des signaleurs : Patrick VELLY | 06.08.60.93.04

Membres du comité d'organisation: Dominique Connan, Eric Plusquellec, Jean-François Jézéquel, Caroline Cartier, Fanny Abiven, Patrick Velly, Jacques Sénant, Claude Ricoul, Yvon Cadouellan, Jean-Marc Robin (Président du CD22), François Journiaux (Champion du monde de cri de cochon), Alain Baniel (Organisateur du KBE), Bertrand Cariou, Christophe Philippe, Serge Carval, Maxime le Dentec, Jean-Yves Colin, Vincent Colin, Raphaël Bonis, Camille Velly, Jean Delezeve, Lionel Marie, Guy Lancou.

LES DIFFÉRENTS INTERVENANTS

Véhicule d'ouverture : Pascal RENAULT, Harmonie Mutuelle

Moto Info: Bruno RIVIERE, FAMSB

Ardoisière: Solène LE MÉHAUTÉ

Podium de départ : Société NORET

Podium d'arrivée et liaisons radios : Trégor Sono

Photographe: Gurvan SÉVENOU

Dépannage Neutre : Assistance Sports Médias (Shimano)

COLLÈGE DES COMMISSAIRES

Président de Jury: Arnaud ROBIN

Juge à l'arrivée : Arnaud CROGUENNEC

Commissaire n°1: Philippe PAUGAM

Commissaire n°2: Aline LE RAZAVET

Commissaire moto n°1: Myriam BOSC

Commissaire moto n°2: Thierry LIRZIN

Radio Tour: Yannick BOTREL

SIGNALISATION ET OPÉRATIONS DE DÉPART

LA SIGNALISATION

L'ensemble du parcours sera fléché avec des flèches noires sur fond jaune, parrainées par Le Télégramme.



Les différents points dangereux du parcours en ligne seront signalés par des panneaux «Danger sur un fond bleu, parrainés par le Crédit Mutuel de Bretagne et France Bleu Breizh Izel.



LES OPÉRATIONS DE DÉPART

DIMANCHE 06 FÉVRIER

10h00 – 12h00

Ouverture de la permanence

Briefing des motards et chauffeurs de l'organisation

12h00 – 12h20

Réunion des directeurs sportifs

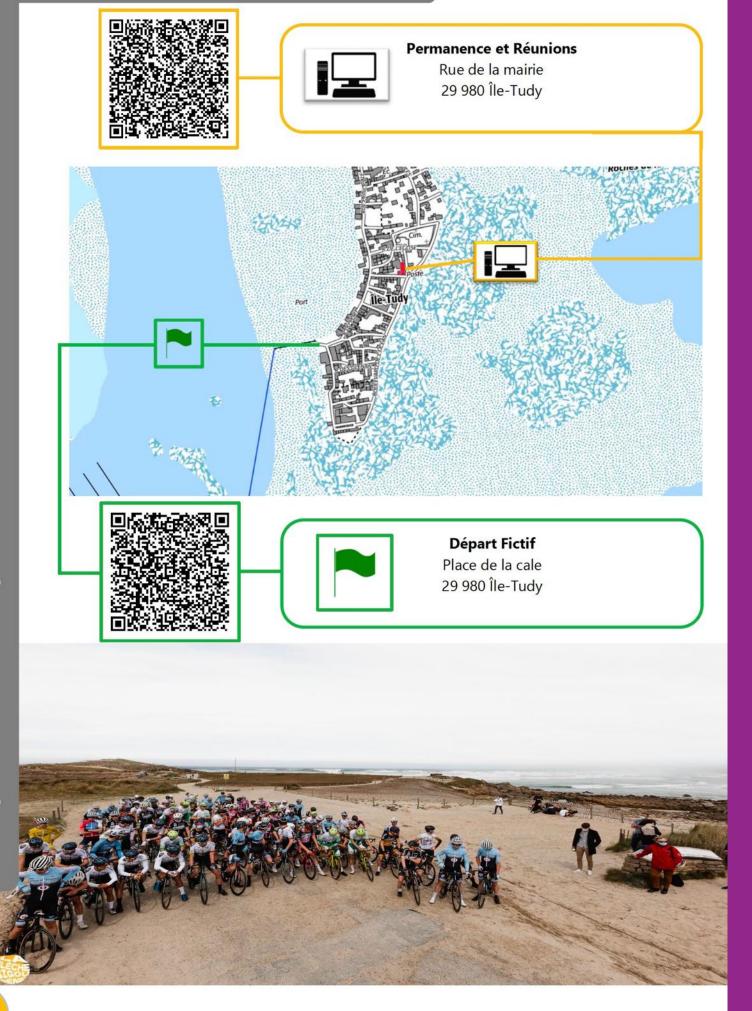
12h45 – 12h55

Rassemblement des coureurs pour le départ

Départ fictif, place de la Cale

Numéro de téléphone de la permanence 06.99.93.90.94

SIGNALISATION ET OPÉRATIONS DE DÉPART



DISPOSITIF DE SÉCURITÉ

L'ensemble des motards de sécurité font partis de l'association FAMSB et licenciés FFC. A ce titre, ils assurent le bon déroulement de l'épreuve. Au niveau des intersections plus importantes, de nombreux bénévoles volants de l'organisation assurent également le passage des coureurs en toute sécurité.

Merci d'être vigilant et de faciliter leur passage dans l'épreuve.

Lors du passage de plusieurs communes, des bénévoles locaux seront en place. Cependant, il n'existe pas de droit exclusif d'usage de la chaussée sur cette épreuve. Le bulle course est délimitée par le véhicule ouvreur et le véhicule balai. Nous vous demandons d'être le plus vigilant et responsable possible.

L'ensemble des dangers seront signalés par un drapeau jaune de la FAMSB; qu'ils soient prévus sur le guide technique, ou non.



composée d'un véhicule médecin et d'une ambulance comportant deux soigneurs à l'intérieur. Le Médecin sera le Docteur Jérome et l'ambulance présente sera de Le Bihan

L'assistance médicale sur la course sera

la société Keraval Ambulances.

Derrière le peloton, le véhicule médecin sera positioné juste derrière le président de jury tandis que l'ambulance sera placée juste derrière la dernière voiture de directeur sportif.

En cas de nécessité d'évacuation, les règles de la Fédération Française de Cyclisme, et gérées par le Président de jury s'appliquent sur l'épreuve. L'épreuve peut donc neutralisée dans le but de laisser le temps aux différents organes médicaux de reprendre leur place à l'échelon course.

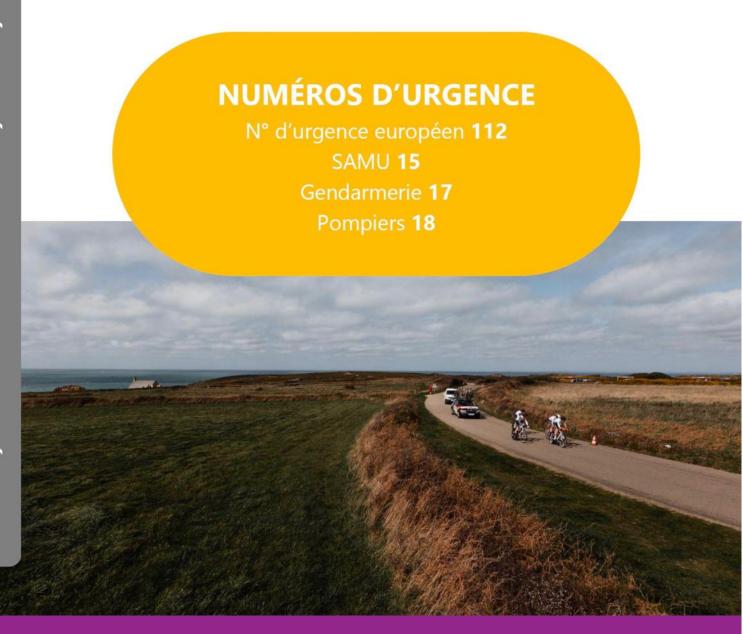
L'ORGANISATION MÉDICALE

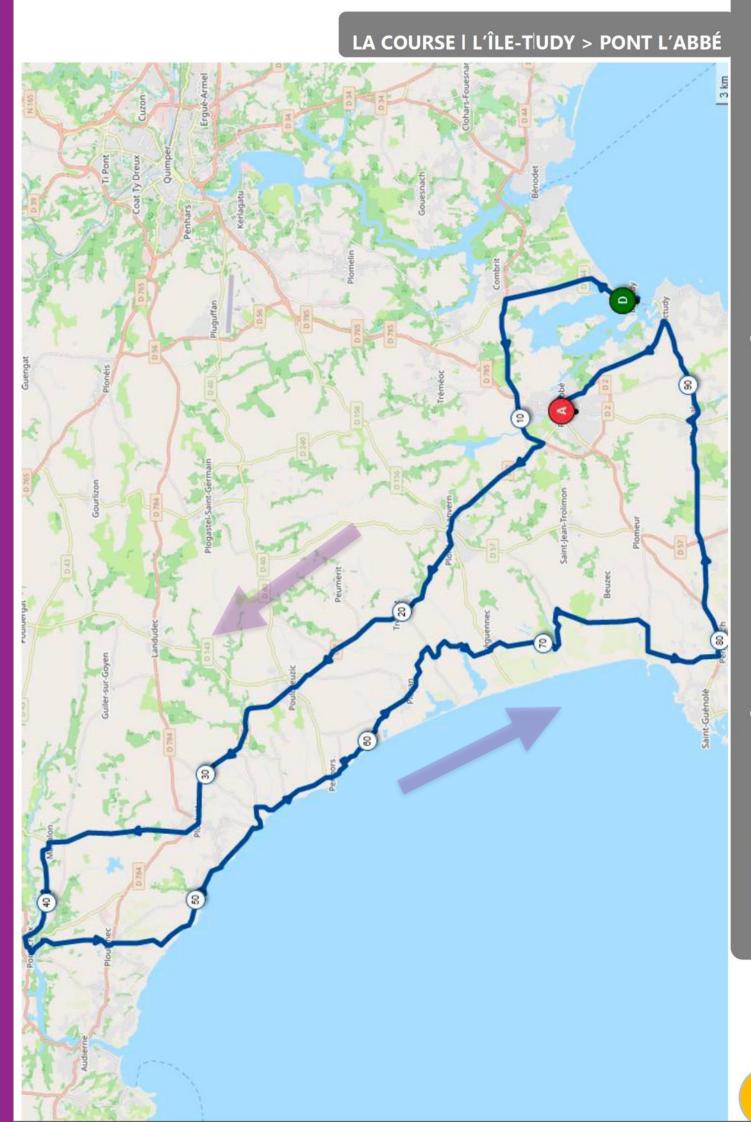


SÉCURITÉ ET ORGANISATION MÉDICALE

LISTE DES HÔPITAUX

BREST	La Cavale Blanche	Boulevard Tanguy Prigent	02.98.22.33.33
LANDERNEAU	Centre Hospitalier Ferdinand Grall	1, route de Pencran	02.98.21.80.00
QUIMPER	Centre Hospitalier de Cornouaille	14b, avenue Yves Thépot	02.98.52.60.60
DOUARNENEZ	Centre Hospitalier	85, rue Laënnec	02.98.75.10.10
CARHAIX	Hôpital de Carhaix	Rue du Docteur Menguy	02.98.99.20.20
MORLAIX	Centre Hospitalier des Pays de Morlaix	15, rue Kersant-Gilly	02.98.62.61.60









Point de Passage Obligatoire

Intersection D44 / D144 29 120 Combrit

LA COURSE

Présentation des équipes : 12h00 > 12h45 Rassemblement pour le départ : 12h45 > 12h55 Départ Fictif : 13h00

Jépart réel : Après 7 500 kms neutralisés D44



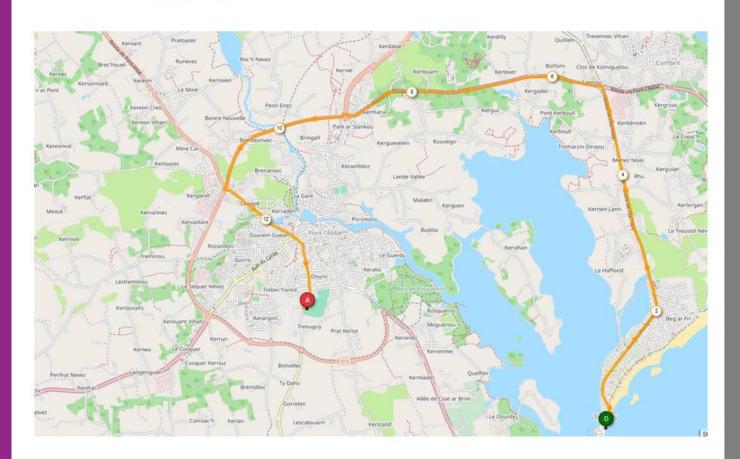




PROFIL DE L'ÉTAPE (AVEC FICTIF)



ITINERAIRE BIS



Itinéraire Bis

Par la D144 puis la D44 pour rejoindre le parking équipes, au Stade Bigouden, à Pont l'Abbé



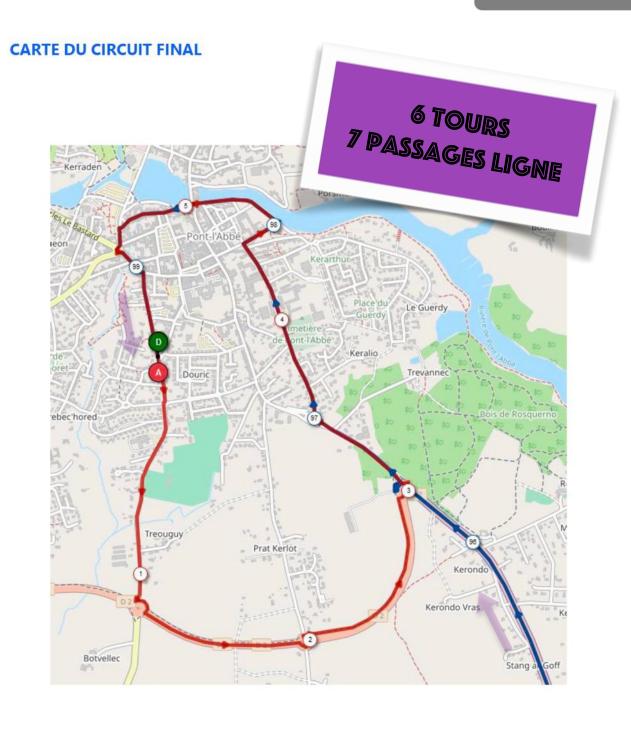
LA COURSE | L'ÎLE-TUDY > PONT L'ABBÉ

9.	14:01	14.05	14.08		Croisement avec la D784 : en face, rue Jean Guillou	→	40 050
Rhi.	14:01	14:04	14:07		Au rond-point avec une croix au centre, prendre, en face, rue Amiral d'Argenlieu	→ .	39.700
Per	14:00	14:04	14:07		Entrée d'agglomération : Plouhinec	>	39,400
	13:58	14:01	14:04		En face vers Plouhinec sur la route de Bellevue	→	37,500
	13:57	14:01	14:04	Attention ! Route étroite	A la sortie de Pont-Croix, prendre à droite sur une route étroite vers Plouhinec	¥	37,390
20,	13:57	14:00	14:03		Au stop, à gauche sur la D2 vers Plouhinec	ተ	36,800
3.00	13:56	14:00	14:02		← A gauche après l'Eglise, puis de nouveau à gauche sur la rue des Partisans	← puis ←	36,600
94	13:56	13:59	14:02	Attention ! Route étroite	A gauche passage devant l'Eglise sur la rue Laennec	1	36,380
	13:56	13:59	14:02		A gauche, traversée du parking puis en face, rue de Rosmadec	ተ	36,350
	13:55	13:59	14:01		Au stop, à gauche vers Pont-Croix, puis de nouveau à gauche, rue Arsène Kersaudy	← puis →	35,850
			inec)	t rejoindre directement le km 37,0 (à gauche vers Plouhinec	Si pluie, changement de parcours ici, tourner à gauche puis a droite au km 35,3 et		
	13:55	13:58	14:00		Tout droit, vers Pont-Croix	→	35,300
Nan	13:53	13:56	13:59	Prudence, sur une file	Rétrécissement de chaussée, puis dos d'âne	/!/	34,200
ald	13:50	13:53	13:55		A gauche devant l'église, vers Pont-Croix sur la VC2	1	31,920
	13:50	13:53	13:55	Prudence	Succession de deux dos d'ane	/!\	31,700
	13:49	13:52	13:55		Entrée d'agglomération : Mahalon	→	31,440
	13:49	13:52	13:54	DANGER! Ilot central avant le rond-point	Au rond-point, en face vers Mahalon	→	31,300
· ·	13:43	13:46	13:48	3 Dos d'ane prononcés, prudence	A droite vers Mahalon, sur la Rue de la Trinité, C1	4	26,850
Plate	13:42	13:45	13:47	Dos d'ane, prudence	Au stop, à gauche vers Plouhinec, sur la D784	1	26,150
See.	13:41	13:44	13:45	Prudence	Ilôt central pavé + Dos d'Ane prononcé	/!/	25,200
	13:40	13:43	13:44		Entrée d'agglomération : Plozévet	→	24,600
rouidieuzic	13:33	13:35	13:37	Ilôt central par la suite, km 19,800	Au feu tricolore, continuer tout droit sur la D2 vers Audierne	→	19,450
Pouldrousia	13:32	13:35	13:36	Dos d'ane, prudence	Entrée d'agglomération : Pouldreuzic	1	18,950
Piovan	13:32	13:34	13:35		Au rond-point, tout droit vers Pouldreuzic, toujours sur la D2	1	18,620
Peumérit	13:31	13:33	13:34		Tout droit vers Pouldreuzic	1	17,600
1100800	13:26	13:28	13:29		Traversée de Tréogat, continuer sur la D2	1	14,600
Tréogat	13:26	13:28	13:29		Entrée d'agglomération : Tréogat	1	14,300
ā	13:21	13:23	13:23		Traversée de Plonéour-Lanvern, continuer sur la D2 vers Audierne	1	10,650
Mon	13:21	13:22	13:23		Au rond-point, tout droit, toujours sur la D2	7	10,400
OUT	13:20	13:21	13:22	DANGER! Ilôts-centraux pavés sur 600 mètres	Au rond-point, tout droit, toujours sur la D2	1	9,700
lang	13:20	13:21	13:22		Entrée d'agglomération : Plonéour-Lanvern	1	9,550
(en	13:17	13:18	13:19	Prudence	ilot central, D2	/!/	7,400
	13:14	13:16	13:16		Au rond-point de Kerganed, à droite sur la D2 vers Plonéour-Lanvern	¥	5,690
Pont l'Abbé	13:11	13:13	13:13		Au rond-point de Kermaria, en face sur la D385	→	3,500
	13:09	13:10	13:10	Prudence	ilot central, D44	/i/	1,800
Q	13:07	13:08	13:08	Départ réel	Départ réel lancé au niveau de l'ancienne station-service, D44	→	0,000
mbr	13:07	13:08	13:08		Au rond-point, en face vers Pont l'Abbé sur la D44	→	7,300
77	13:07	13:08	13:08		A gauche devant l'église vers rue de Kerdual	1	6,100
	13:03	13:03	13:03		Au rond-point, en face, traversée de la D44 vers le centre-ville de Combrit	1	5,800
17	13:01	13:01	13:01	Nombreux ilôts centraux dès le km 1,500	Au rond-point, en face sur la D144, puis à droite vers Menez Noas et Rue de la Clarté	1	0,950
Tu	13:00	13:01			A gauche, continuer sur la rue du Cimetière	^	0,700
2	13:00	13:00			Départ fictif Place de la cale, puis à gauche sur le boulevard de l'Océan	→	0,000
Commune	sage 44 km.h	m.h 42 km.h 44 l	40 km.h	Observation	Dénomination	Dir	Km

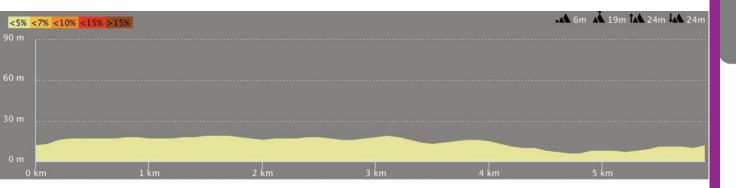
L'ITINÉRAIRE HORAIRE

	ממ כוכף, ע שממיוכ כמו וע ומכ במווון	Au stop, toujours tout droit vers l'Océan Atlantique (-/!) Virage à l'équerre sur la gauche Au et on à droite vare bore boulhan
top. toujours tout droit vers l'Océan Atlantique	stop, touiours tout droit vers l'Océan Atlantique	
ge à l'équerre sur la gauche	age à l'équerre sur la gauche	An ston 3 droite yers Bors Boulhan
top. à droite vers Pors Poulhan	Au stop, à droite vers Pors Poulhan	The section of the real property and the real party
central + dos d'ane	central + dos d'ane	/!/ Ilôt central + dos d'ane
écissement de chaussée	récissement de chaussée	
tinuer sur la rue de l'océan qui longe le trait de côte	ntinuer sur la rue de l'océan qui longe le trait de côte	Continuer sur la rue de l'océan qui longe le trait de côte
ge de Hend Prat Meur : a droite, rester le long du trait de côte	age de Hend Prat Meur : a droite, rester le long du trait de côte	Village de Hend Prat Meur : a droite, rester le long du trait de côte
out de la route, à droite vers Penhors	bout de la route, à droite vers Penhors	Au bout de la route, à droite vers Penhors
s le village de Gorrequer, à droite vers Lessunus	ns le village de Gorrequer, à droite vers Lessunus	→ Dans le village de Gorrequer, à droite vers Lessunus
ée d'agglomération : Penhors	rée d'agglomération : Penhors	Entrée d'agglomération : Penhors
top, à droite vers le centre de Penhors sur la D40	stop, à droite vers le centre de Penhors sur la D40	→ Au stop, à droite vers le centre de Penhors sur la D40
oite vers Palud Trebanec	roite vers Palud Trebanec	A droite vers Palud Trebanec
out de la route, à gauche	bout de la route, à gauche	Au bout de la route, à gauche
oite vers Plovan	Troite vers Plovan	A droite vers Plovan
oite vers Plovan	roite vers Plovan	A droite vers Plovan
ée d'agglomération : Plovan	rée d'agglomération : Plovan	Entrée d'agglomération : Plovan
roisement, à gauche vers l'église puis directement à droite sur la rue Hent Ar Mor	-	e puis 🌂 Au croisement, à gauche vers l'église puis directement à droite sur la rue Hent Ar Mor
oite sur la rue Hent Kreizker	hoite sur la rue Hent Kreizker	A droite sur la rue Hent Kreizker
oite sur la rue de Languidou	roite sur la rue de Languidou	→ A droite sur la rue de Languidou
top à droite vers le village de Kermahue	stop à droite vers le village de Kermahue	Au stop à droite vers le village de Kermahue
uche puis de nouveau à gauche avant Kermahue	auche puis de nouveau à gauche avant Kermahue	← puis ← A gauche puis de nouveau à gauche avant Kermahue
tinuer sur la gauche	ntinuer sur la gauche	Continuer sur la gauche
oite vers Tréguennec	roite vers Tréguennec	→ A droite vers Tréguennec
top à gauche puis à droite, bref passage sur la D156	stop à gauche puis à droite, bref passage sur la D156	← puis → Au stop à gauche puis à droite, bref passage sur la D156
oite vers le village de Kerguellec et Saint-Vio	roite vers le village de Kerguellec et Saint-Vio	A droite vers le village de Kerguellec et Saint-Vio
uche vers Kersugal Bihan, puis à droite vers Kerbascol	auche vers Kersugal Bihan, puis à droite vers Kerbascol	A gauche vers Kersugal Bihan, puis à droite vers Kerbascol
tinuer sur la droite, vers Le Stang	ntinuer sur la droite, vers Le Stang	Continuer sur la droite, vers Le Stang
entrée du village du Stang, continuer sur la gauche vers Penmarc'h	'entrée du village du Stang, continuer sur la gauche vers Penmarc'h	A l'entrée du village du Stang, continuer sur la gauche vers Penmarc'h
tinuer sur la droite vers Penmarc'h puis passage à gauche de la chapelle	ntinuer sur la droite vers Penmarc'h puis passage à gauche de la chapelle	Continuer sur la droite vers Penmarc'h puis passage à gauche de la chapelle
ond-point, première à droite	rond-point, première à droite	Au rond-point, première à droite
uche vers les Dunes de Toull Gwin	auche vers les Dunes de Toull Gwin	A gauche vers les Dunes de Toull Gwin
ond-point, en face	rond-point, en face	Au rond-point, en face
top, en face vers Penmarc'h	stop, en face vers Penmarc'h	Au stop, en face vers Penmarc'h
top à gauche sur la D53 vers le centre de Penmarc'h	stop à gauche sur la D53 vers le centre de Penmarc'h	Au stop à gauche sur la D53 vers le centre de Penmarc'h
ond-point, continuer en face sur la route principale	rond-point, continuer en face sur la route principale	Au rond-point, continuer en face sur la route principale
ond-point, toujours en face, entame de la D785	rond-point, toujours en face, entame de la D785	Au rond-point, toujours en face, entame de la D785
ond-point, à droite sur la D53 vers Plobannalec	rond-point, à droite sur la D53 vers Plobannalec	Au rond-point, à droite sur la D53 vers Plobannalec
ond-point, continuer en face sur la D53	rond-point, continuer en face sur la D53	Au rond-point, continuer en face sur la D53
centraux	s centraux	liôts centraux
ersée d'agglomération : Plobannalec : Continuer toujours tout droit	wersee d'agglomération : Plobannalec : Continuer toujours tout droit	Traversée d'agglomération : Plobannalec : Continuer toujours tout droit
ersée de quatre rond-points : en face, toujours sur la D53 vers Loctudy	versée de quatre rond-points : en face, toujours sur la D53 vers Loctudy	↑ puis ↑ Traversée de quatre rond-points : en face, toujours sur la D53 vers Loctudy
ée d'agglomération : Loctudy	Trée d'agglomération : Loctudy	Entrée d'agglomération : Loctudy
ond-point, tout droit vers le centre-ville		Au rond-point, tout droit vers le centre-ville

88,700 ← A gauche au rond-point vers rount Labbé sur la D2 1518 1518 1519		16:03	16:12	16:21		↑ Arrivée de la deuxième édition de la Flèche Bigoudène	129,170
← Natisca aur deut rond-point vers Pontil Pabbé sur la D2 Continuer zur la D2 21,13 15,16 15,16 15,16 15,16 15,16 15,16 15,16 15,16 15,16 15,15 15,06 15,10 1		15:55	16:04	16:12			
← puix Point Pablé sur la D2 Continuer sur la D2 Continuer sur la D2 1518 1513 1508 ↑ puix Point Pablé sur contripoint successifi, descritor le centre de Pont l'Abbé Continuer sur la geuthe, rue lean Lautredou 1518 1513 1508 ↑ Burdod-point, successifi, descritor le centre de Pont l'Abbé 1518 1513 1508 1519 1513 1508 ↑ Burdod-point, à droite sur la rue Jules Ferry 1523 1517 1510 1513 1508 → Au rond-point, à droite sur la rue Jules Ferry 1524 1518 1513 1510 1523 1513 1510 → Au rond-point, à gauche, rue Jean Lautredou 1524 1518 1513 1510 1523 1513 1510 ← Continuer sur la geuthe, rue Jean Lautredou 1526 1519 1512 1520 1521 1520 1521 1521 ← Au rond-point, à gauche sur la rue Jules Ferry 1520 1513 1520 1523 1523 1523 1523 1523 1523 1523 1523		15:47	15:55	16:04			
← A gauche aux ond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 1518 1519		15:38	15:47	15:55			
← A gauche aur cond-point vers Pont l'Abbé sur la 02 Continuer sur la 02 15.18 15.14 15.08 ↑ pui ↑ En frace aux deux cond-points successifs, direction le centre de Pont l'Abbé 15.19 15.10 15.20 15.10 15.10 15.10 15.10 15.20 15.21 15.10 15.20 15.21 15.10 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.20 15.21 15.21 15.20 15.21 15.21 15.20 15.21 15.21 15.21 15.21 15.21 15.21 15.21 15.21<		15:30	15:38	15:46			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé urila D2 Continuer sur la D2 Continuer sur la D2 15.13 15.06 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-point, surcessifs, direction le centre de Pont l'Abbé Au rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15.21 15.12 15.13 15.06 ↑ La rond-point, à droite sur la rue, lean Lautredou 15.21 15.10 15.11 15.10 ↑ A droite, sur la rue, lean lautres 15.21 15.12 15.13 15.06 ↑ A droite sur la rue, lean lautres 15.21 15.10 15.21 15.11 ↑ A droite sur la rue, lean laurès 15.22 15.23 15.12 15.23 15.21 15.23 15.21 15.21 15.23 15.21 15.23 15.21 15.23 15.21 15.23 15.21 15.23 15.21 15.23 15.21 15.23 15.21 15.23 15.21 15.23 15.21 15.23 15.21 15.23 15.21 15.23 15.23 15.23 15.23 15.23 15.23 15.23 15.23 15.23 15.24 15.23 15.23		15:22	15:30	15:37			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 513 51 513 1505 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-points successifs, direction le centre de Pont l'Abbé Continuer sur la D2 1513 1506 1513 1506 ↑ Brifée sur le circuit final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 1523 1517 1510 1510 1510 ↑ Brifée sur le circuit final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 1524 1513 1510 1511 1510 ↑ Au rond-point, à droite sur la rue Jules Ferry 1524 1513 1510 1512 1510 ← A gauche sur le Qual Saint-Laurent 1524 1513 1510 1512 1510 ← A gauche sur la rue Jules ferry 1526 1519 1512 1527 1520 1513 ← A gauche sur la rue Jules final, continuer en face sur la rue Jules ferry 1527 1520 1513 1512 1514 ← A gauche sur la rue Jules ferry 1528 1519 1512 1527 1520 1513 1513 1520 1513 ← A Gontinuer en face sur la rue Jules ferry 1528 1519 1512 1529 1521 1514 1528 1521 1514 ← A Gontinuer en face, rue des Déportés A ur ond-point, de la m'tiare, à gauche sur la D2 1528 1521 1524 1524 1528 1523 1524 1525 1528 1523 1526 1529 1523 1526 1529 ← A Gontinuer en face sur la rue Jules ferry 1528 1528 1528 1529 1528 1529 1528 1529 1528 1529 15		15:22	15:29	15:36			
← A gauche aurond-point vers Pont l'Abbé suri a D2 Continuer sur la D2 15:18 15:19 15:05 ↑ puis ° le frace aux deux rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:20 15:23 15:00 ↑ Au rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:21 15:10 15:10 ↑ Au rond-point, a d'orite sur la rue Jean Lautredou 15:24 15:17 15:10 ↑ Au rond-point, a l'acc vers le centre de Pont l'Abbé 15:24 15:17 15:10 ↑ Au rond-point, a l'acc vers le centre de Pont l'Abbé 15:24 15:17 15:10 ↑ Au rond-point, à gauche sur la rue Jean Lautredou 15:24 15:13 15:11 ↑ Continuer en face sur la rue Jean Jaurès 15:27 15:20 15:13 ← La rond-point, à gauche sur la rue Jean Jaurès 15:27 15:20 15:13 ↑ Continuer en face, rue des Déportés 15:28 15:21		15:22	15:29	15:36			
← A gauche aurond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15.18 15.10 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-point, sur la cevers le centre de Pont l'Abbé 15.10 15.10 15.10 ↑ Au rond-point, à droite sur la rue Jean Lautredou 15.24 15.17 15.10 ↑ Au rond-point, à droite sur la rue Jean Lautredou 15.24 15.11 15.10 ↑ Au rond-point, à droite sur la rue Jean Lautredou 15.24 15.11 15.10 ↑ Au rond-point, à droite sur la rue Jules Farre. 15.24 15.11 15.11 ↑ Continuer sur la gauche, rue Jean Jaurès 15.26 15.12 15.12 ↑ Continuer sur la gauche sur la rue Jules Simon 15.27 15.20 15.13 ← La rond-point, à gauche sur la rue Jules Simon 15.27 15.20 15.13 ← La rond-point, à gauche sur la rue Jules Simon 15.27 15.20 15.13 ← La rond-point, à gauche sur la rue Jules Simon 15.27 15.20 15.13 ← La rond-point, à gauche sur la rue Jules Simon 15.20 15.13 15.21 15.14 ↑ Continuer en face sur la rue Jules Reru 15.20 15.1		15:21	15:29	15:36			
← A gauche aur rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:19 15:05 ↑ puis "fle flace aux deux rond-point, sur la rue la pont l'Abbé 15:19 15:00 15:19 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:12 15:13 15:12 15:13 15:12 15:13 15:12 15:13 15:12 15:13 15:12 15:13 15:12 15:		15:21	15:28	15:35			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15.18 15.10 15.05 ↑ puis ^ En face aux deux rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15.19 15.10 15.11 15.10 15.11 15.10 15.11 15.10 15.12 15.11 15.11 15.11 15.11 15.12 15.12 15.12 15.12 15.12 15.12 15.12 15.12 15.12 15.12 15.12 15.13 15.12 15.13 15.12 15.13 15.12 15.13 15.12 15.13 15.12 15.13		15:20	15:28	15:35			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:19 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-point successifs, direction le centre de Pont l'Abbé 15:19 15:09 15:10 ↑ Entrée sur le cricut final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 4 de pour point, à d'autre dour de Pont l'Abbé 4 d'autre point, à d'autre dour d'autre dour d'autre dour d'autre d'autr		15:20	15:28	15:35			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:19 15:05 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:19 15:19 15:19 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:12 15:12 15:12 15:13 15:13 15:11 15:11 15:12 15:13 15:11 15:12 15	Pan.	15:19	15:26	15:33			Г
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 I 5:18 15:18 15:18 15:05 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-point successifs, direction le centre de Pont l'Abbé 15:19 15:06 15:19 15:05 ↑ Au rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:10 15:23 15:10 15:23 15:10 ↑ Entrée sur le circuit final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:24 15:24 15:10 ↑ Entrée sur le circuit final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:24 15:24 15:10 ↑ Entrée sur le circuit final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:24 15:24 15:10 ↑ Au rond-point, à droite sur la rue Jean Lautredou 15:26 15:10 15:21 15:12 ← A gauche sur la rue Jean Lautredou 15:26 15:19 15:12 ↑ A droite, sur la rue Jean Lautredou 15:27 15:21 15:12 ↑ Continuer en face sur la rue Jean Lautredou 15:28 15:21 15:12 ↑ Au rond-point, à gauche sur la rue Jean Lautredou 15:27 15:21 15:13 ↑ Au rond-point, à gauche sur la rue Jean La	C/A	15:18	15:26	15:33			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:18 15:19 15:18 15:19 15:19 15:19 15:19 15:19 15:19 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:21 15:23 15:10 15:23 15:10 15:23 15:10 15:23 15:10 15:23 15:13 15:06 15:24 15:13 15:06 15:24 15:13 15:06 15:24 15:13 15:06 15:24 15:13 15:10 15:24 15:13 15:10 15:11 15:12 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13 15:14 15:13	8	15:17	15:24	15:31			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:10 15:05 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:10 15:11 15:10 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:12		15:16	15:23	15:30			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:11 15:05 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-points successifs, direction le centre de Pont l'Abbé 15:19 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 </td <td></td> <td>15:15</td> <td>15:22</td> <td>15:28</td> <td></td> <td></td> <td></td>		15:15	15:22	15:28			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:19 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11		15:14	15:21	15:28			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:19 15:10 15:11 15:10 15:13 15:05 15:13 15:05 15:13 15:05 15:13 15:05 15:13 15:06 15:13 15:06 15:13 15:06 15:13 15:06 15:13 15:06 15:13 15:10 15:10 15:10 15:11 15:10 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:12 15:13 15:11 15:11 15:12 15:13 15:11 15:11 15:12 15:13 15:11 15:12 15:12 15:13 15:13 15:11 15:12 15:13		15:14	15:21	15:28			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:19 15:10 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-points successifs, direction le centre de Pont l'Abbé 15:19 15:10 15:10 15:11 15:10 ↑ Au rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:21 15:10 15:21 15:11 15:11 15:11 ↑ Entrée sur le circuit final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:21 15:22 15:23 15:21 15:21 15:22 15:23 <td></td> <td>15:14</td> <td>15:21</td> <td>15:27</td> <td></td> <td></td> <td></td>		15:14	15:21	15:27			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:14 15:05 15:13 15:06 15:13 15:06 15:13 15:06 15:13 15:06 15:13 15:06 15:13 15:06 15:13 15:10 15:10 15:10 15:10 15:11 15:10 15:11 15:10 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:12 15:12 15:13 15:13 15:12 15:13 15:12 15:13		15:13	15:20	15:27			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:11 15:05 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-points successifs, direction le centre de Pont l'Abbé 15:13 15:06 15:13 15:05 ↑ Au rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:13 15:10 15:11 15:10 ↑ Entrée sur le circuit final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:12 15:12 15:13 <td></td> <td>15:13</td> <td>15:20</td> <td>15:27</td> <td></td> <td></td> <td></td>		15:13	15:20	15:27			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:11 15:12 15:13 15:13 15:13 15:13 15:13 15:13 15:10 ↑ Au rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:23 15:17 15:10 15:23 15:17 15:10 ↑ Entrée sur le circuit final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:24 15:12 15:13 15:11 → Au rond-point, à droite sur la rue Jean Lautredou 15:24 15:13 15:11 15:12		15:12	15:19	15:26			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:11 15:10 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-points successifs, direction le centre de Pont l'Abbé 15:19 15:19 15:10 15:10 15:23 15:17 15:10 ↑ Au rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:24 15:17 15:10 15:24 15:11 15:11 ↑ Entrée sur le circuit final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:24 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:11 15:12 15:13 15:14 15:13 15:14 15:14 15:14 15:14 15:14 15:14 15:14 15:14 1	5 80	15:12	15:19	15:26			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:11 15:10 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-points successifs, direction le centre de Pont l'Abbé 15:19 15:13 15:10 ↑ Au rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:23 15:17 15:10 ↑ Entrée sur le circuit final, continuer en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:24 15:17 15:10		15:11	15:18	15:24			
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:11 15:10 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-points successifs, direction le centre de Pont l'Abbé 15:19 15:13 15:10 ↑ Au rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé 15:23 15:17 15:10		15:10	15:17	15:24			Ĭ
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:11 15:13 15:05 ↑ puis ↑ En face aux deux rond-points successifs, direction le centre de Pont l'Abbé 15:19 15:13 15:06		15:10	15:17	15:23		↑ Au rond-point, en face vers le centre de Pont l'Abbé	
← A gauche au rond-point vers Pont l'Abbé sur la D2 Continuer sur la D2 15:18 15:11 15:05	(de)	15:06	15:13	15:19		· puis ↑ En face aux deux rond-points successifs, direction le centre de Pont l'Abbé	
	. 67	15:05	15:11	15:18	Continuer sur la D2		



PROFIL DU CIRCUIT FINAL



LE RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE I - ORGANISATION

La Flèche Bigoudène est une course en ligne organisée selon les règlements de la FFC, sous le contrôle technique du Team Sportbreizh.

ARTICLE II – TYPE D'ÉPREUVE

Cette épreuve est inscrite au calendrier régional et sera ouverte aux coureurs de 1ère, 2ème, 3ème catégorie, aux Juniors et aux PC Open. Le nombre maximum de coureurs par équipe n'est pas fixé. La participation individuelle est admise, dans la mesure où le nombre maximal d'engagés n'est pas atteint avec les équipes complètes.

ARTICLE III - SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Les organisateurs rappellent la nécéssité absolue du **respect du code de la route**, tant pour les coureurs que pour les suiveurs. D'importants moyens de sécurité sont mis en place mais la prudence demeure évidemment essentielle avant, pendant et après la course.

ARTICLE IV - DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT

Les organisateurs appellent au plus grand respect de l'environnement. La course traverse des zones naturelles protégées à préserver absolument. Toute la caravane se doit d'être exemplaire! Le jury pourra être saisi en cas de faute constatée par les organisateurs.

Des zones vertes sont prévues : aux kilomètres 32.000 (sortie Mahalon) et 74.000 (sortie Penmarc'h)

ARTICLE V - PERMANENCE ET RADIO TOUR

L'ensemble des informations concernant la permanence et les opérations d'avant départ se situent pages 6 et 7. L'ensemble des dossards et plaques de cadres devront être rendus à l'arrivée en bon état. Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 MHz.

ARTICLE VI – ASSISTANCE NEUTRE ET VÉHICULES D'ÉQUIPE

L'assistance technique neutre est assurée par la société Assistance Sports Médias (Shimano) au moyen de deux véhicules.

Les équipes disposant d'au moins cinq coureurs pourront disposer d'un véhicule suiveur. Un tirage au sort déterminera cet ordre dans la file lors de la réunion des DS; obligatoirement titulaires ad-minima du module « Educateur Fédéral » devront impérativement suivre une déviation imposée à Pont-Croix, au kilomètre 35.300. D'une distance de 650 mètres, le circuit officiel sera retrouvé à la sortie de Pont-Croix.

En cas de pluie, le passage de Pont-Croix pourra être évité et la déviation DS fera office de parcours.

GLEMENT PARTICULIER

ARTICLE VII – CLASSEMENTS PARTICULIERS

Il n'y aura pas de classement Meilleur Grimpeur ou Animateur ni d'autres classements particuliers. Seul le premier 2^{ème} catégorie, le premier PC Open et le premier junior seront récompensés sur le podium final aux côtés des lauréats.

ARTICLE VIII - ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve. Le contrôle antidopage, s'il existe, aura lieu au Stade Bigouden, à Pont l'Abbé.

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement FFC, les coureurs suivants devront se présenter au protocole dans un délai maximum de 10 minutes après l'arrivée : les 3 premiers de l'épreuve, le premier junior, le premier 2^{ème} catégorie et le premier PC Open.

ARTICLE IX - PÉNALITÉS

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable à la présente épreuve.

ARTICLE X - DÉLAIS D'ARRIVÉE ET D'ÉLIMINATION

Tout coureur terminant dans un temps dépassant 8% du temps du vainqueur ne sera pas classé. De même, l'arbitre en charge de la voiture balai pourra demander à un coureur de quitter la course, dès que cela lui semblera nécessaire pour le maintien de la sécurité globale de l'épreuve.

